

Célébrations p.2 Billet spirituel p.3 Programme des Débats de l'été p.4

Des nouvelles du canton p.5/7

L'hôpital militaire de Guagno-les-Bains aurait eu deux cents ans p.8/9

Réfugiés, cent ans après l'histoire se répète p.10/11

Calendrier p.12



PER A CUMMUNICAZIONE, A FRATERNITA E A FEDE | Bulletin mensuel gratuit | Juillet 2022 | N°400

“Voilà le billet que j'ai reçu. Certes il peut scandaliser certains, mais écoutons la souffrance exprimée...SANS APPROUVER LE FAIT !”

Jean-Pierre Bonnafoux
omi et directeur de la publication d'Inseme.

E d i t o

Le 24 juin dernier, la Cour Suprême des Etats-Unis révoquait le droit à l'avortement.

A ceux qui, à la lecture du titre, se sont déjà offusqués que ce sujet soit abordé dans Inseme, mensuel des Amis du Couvent de Vico, par définition catholique, et sachant que l'Eglise n'a jamais dérogé à sa position contre l'IVG, sachez qu'il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de cette pratique ni de chercher la provocation. Simplement d'humaniser le débat. Il y a une quinzaine d'années, alors que le pape Jean-Paul II avait maintenu l'opposition de l'Eglise contre l'usage du préservatif, j'avais interrogé le père Jo Thévenet sur le sujet. Sans rougir, il m'avait avoué que pendant ses années de missions en Afrique, devant le nombre de malades du SIDA qui mouraient dans leurs bras, lui et ses confrères Oblats étaient les premiers à distribuer les préservatifs en guise de prévention. La réalité du terrain passait avant toute idéologie. La semaine dernière, le journal La Croix rappelait des points importants de la doctrine de l'Eglise Catholique : « soucieuse de ne pas rigidifier ce principe non négociable qu'est l'opposition à l'avortement, l'Eglise se veut toutefois à l'écoute des personnes en souffrance. Elle admet par ailleurs l'avortement thérapeutique, pour sauver la vie de la mère ou éviter un dommage grave et irréversible sur sa santé ». Bravo ! Les mots que je retiens sont « des personnes en souffrance ». Car on est bien d'accord qu'à quelques exceptions près, derrière une IVG se cache la souffrance d'une femme. Il ne s'agit pas d'une simple formalité oubliée le lendemain mais qui la hantera souvent toute sa vie. Et qui s'ajoute parfois à d'autres drames : viol, abandon du père, misère sociale ou financière, complications de grossesses... Comment peut-on humainement rajouter à toute cette détresse, souvent couplée de culpabilité, en mettant ces femmes hors la loi ? Comme la prostitution, la pratique de l'avortement existe depuis l'Antiquité, et les interdire ne pourront les éradiquer. Au contraire, l'absence d'un cadre légal ne pourra que remettre la vie des femmes en danger, en les renvoyant aux faiseuses d'anges armées d'aiguilles à tricoter au péril de leur vie. En France, en 1972, l'avortement était toujours un délit alors que le viol n'était pas considéré comme un crime. La loi Veil a légalisé l'IVG le 17 janvier 1975. Aux Etats-Unis aujourd'hui, seulement 5 juges (sur les 9 que compte la Cour Suprême) ont décidé du sort de toutes les femmes du pays, en révoquant le droit à l'avortement. Les mêmes qui autorisent la vente et le port d'armes, à l'origine de tant de tueries comme dernièrement dans des écoles.

Les femmes qui se font avorter ne sont pas des sorcières, des dépravées, des monstres. Elles sont des êtres humains. Peut-être votre grand-mère pendant la guerre, peut-être votre mère, peut-être votre fille. Ecoutez leur histoire. Comprenez-les avant de juger et de condamner.

Pascale Chauveau

CÉLÉBRATIONS

JUILLET 2022 - SECTEUR DEUX SORRU / SEVI IN GRENTU

JUILLET

Vendredi 1^{er}

EHPAD VICO 15h

Samedi 2

SAGONE 10h Baptême

COUVENT 17h Mariage

MUNA 10h30 St Pierre et St Paul

Dimanche 3

COUVENT 9h30

VICO 11h00

MARIGNANA 11h00

LETIA St ROCH 11h00 Baptême

Vendredi 8

EHPAD-VICO 15h00 Prière

Samedi 9

COGGIA-LIAMONE 10h30 Baptême

CRISTINACCE 10h30 Baptême

SAGONE 16h00 Baptême

SAGONE 19h15

Dimanche 10

COUVENT 9h30

EVISA 11h00

LETIA St MARTIN 11h00

Lundi 11

LETIA St ROCH

Bénédictio des maisons

Mardi 12

BALOGNA 10h00 Messe
demandée

Mercredi 13 COGGIA

Bénédictio des maisons

Jeudi 14

GUAGNO 11h00

Vendredi 15

BALOGNA 10h00

Fête Patronale San Quilicus

EHPAD-VICO 15h00

Samedi 16

LETIA St ROCH 11h00 Baptême

SAGONE 19h15

Dimanche 17

COUVENT 9h30

VICO 11h00

RENNO 11h00 Fête Patronale

Sainte Célestine

SOCCIA 11h00

Lundi 18

BALOGNA

Bénédictio des maisons

Mardi 19

POGGIOLO et GUAGNO LES BAINS

Bénédictio des maisons

Vendredi 22

EHPAD-VICO 15h00 Prière

Samedi 23

SOCCIA 10h00 Messe demandée

SAGONE 19h15

Dimanche 24

COUVENT 9h30

PARAPOGGIO 11h00 Fête

Patronale Sainte Christine

COGGIA 17h00

Mardi 26

LETIA St MARTIN Bénédictio
des maisons

Mercredi 27

ARBORI 11h00

Messe demandée

Vendredi 29

GUAGNO Bénédictio
des maisons

EHPAD VICO 15h00

Samedi 30

SAGONE 19h15

Dimanche 31

COUVENT 9h30 / VICO 11h00

LETIA St ROCH 11h00

MARIGNANA 10h30

Fête Patronale Saint Jacques

AOUT

Mardi 2

A PRINZIUNCULA COUVENT 9h30

Jeudi 4

APPRICCIANI

Bénédictio des maisons

Vendredi 5

EVISA 11h00

Notre Dame des Neiges

EHPAD-VICO 15h00 Prière

Samedi 6

COGGIA 11h00

Fête Patronale Saint Sauveur

SAGONE 19h15

Dimanche 7

COUVENT 9h30 / RENNO 11h00 /

MARIGNANA 11h00

Lundi 8

ORTO 11h

Fête Patronale St Dominique

Mardi 9

ORTO

Bénédictio des maisons

OBSÈQUES

• ANTOLINI Claude

le 14 juin à Balogna

• ALBERTINI Marcel

le 17 juin à Arbori

• PERRINI Elise à Coggia

le 6 mars 2022

• LAMOUR Gérard

le 21 juin à Ajaccio

BAPTÊMES

JUIN

• Enfant GIRARD

le 4 juin au Couvent

• Paul Joseph ALLIEZ

le 4 juin à Balogna

• Luiggi-Anto SANTORI

le 11 juin à Chigliani

• Aurélie

le 11 juin au Couvent

MARIAGES

• Hélène et Anton CASANOVA

le 11 juin à Letia St Martin

• Stéphanie LECA et Michel CLAUDOT

le 25 juin à Vico.

LES VACANCES ?

OH OUI ! UNE CHANCE A NE PAS GASPILLER ! J'ai bien dit :
« UNE CHANCE A NE PAS GASPILLER ! »

NOUS AVONS UNE REELLE LIBERTE PAR RAPPORT AUX CONTRAINTES DE NOTRE VIE DE TRAVAIL et chacun est maître de la manière dont il utilisera cette liberté : l'un/e pour se promener, l'autre vraiment pour marcher, le 3^e pour se baigner, etc. etc...

Alors c'est vrai : cette liberté est utilisée par chacun selon sa personnalité, son histoire, son caractère. Certes, on pourrait croire que la rencontre avec LA NATURE s'y opposerait et que LA NATURE pourrait s'imposer ! FAUX, ARCHI-FAUX ! Croyez-vous qu'un menuisier et un prof de philo ont le même contact avec LA NATURE ? NON, CERTAINEMENT PAS !

LES VACANCES, c'est vrai, c'est un temps pour FAVORISER LA RENCONTRE AVEC LES AUTRES : ceux et celles qu'on croit bien connaître et ceux et celles qu'on découvre !

EN CORSE ? INSEE ET ATC : « Avec 35 millions de nuitées annuelles, la fréquentation touristique de la Corse représente 2% de la fréquentation métropolitaine, soit quatre fois sa part en termes de population résidente. EN 2011, les touristes ont dépensé 2,5 milliards d'euros sur l'île, soit 31% du PIB régional, part la plus importante des régions françaises. »

Soyons francs : la rencontre entre les résidents sur l'Île et les personnes qui viennent de l'extérieur n'est pas toujours facile ! Y compris (surtout ?) les Corses de l'extérieur (traités souvent par les Corses résidents de « empinzutés »). À qui appartient U NOSTRU PAESE ? À ceux qui l'ont quitté et qui reviennent occasionnellement ou aux « paisani » ? Cela donne à réfléchir !

Alors, d'abord sur MOI !!! cette confrontation, même si elle est pacifique, m'interroge sur MOI ! Si je vis 11 mois sur 12 dans la région parisienne et 1 sur 12 en Corse, comment ne serais-je pas forcément très marqué par le lieu où je vis habituellement ? Alors, je vais caricaturer : un Corse qui vit 11 mois sur 12 dans la région parisienne, quel contact concret aura-t-il avec L'EGLISE CATHOLIQUE ? Célébrations de baptême, de communion solennelle, de mariage, d'enterrement ???

Mais de retour au « paese », il participera à toutes les fêtes religieuses du village (j'ai vu un maire de village fréter un hélicoptère pour permettre à une personne âgée et malade d'être présente à une célébration dans une chapelle en montagne).

Pourquoi critiquer ?

DIEU choisit les chemins qu'Il veut pour ramener à Lui ses enfants dispersés et égarés !

Vive les VACANCES !

Vive la rencontre avec les AUTRES !

Vive la découverte de MOI-MEME

Vive la rencontre avec DIEU manifesté en JESUS-CHRIST.



VICO
COUVENT SAINT FRANÇOIS



PROGRAMME DÉBATS DE L'ÉTÉ AOÛT 2022

Vendredi 05

Salle St.François, 20h15

LES PARFUMS :

PANORAMA HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

M^{me} Nicole DALMASSO

Ancienne directrice de recherches de la première société européenne
des parfums et arômes alimentaires

Vendredi 12

Salle Ch-D. Albini, 20h15

LAÏCITÉ ? POUR QUE VIVENT NOS LIBERTÉS !

M^{me} Elsa RENAUT

Présidente de la section corse de la ligue des droits de l'Homme

Vendredi 19

Salle Ch-D. Albini, 20h15

L'HOMME ET LES FORÊTS EN CORSE

M^r Xavier PIALAT

Accompagnateur en montagne

Vendredi 26

Salle St François, 20h15

SCIENCE ET FOI, RECHERCHES RÉCENTES

Père Thierry MAGNIN

Président-recteur délégué aux humanités, Université catholique de Lille

PASCALE CHAUVEAU

SAGONE

Cette jeunesse qui s' enrôle dans le Service National Universel

Après une première session l'an dernier en Haute-Corse à Algajola, c'est en Corse du Sud, et plus précisément au camping de Sagone, que s'est déroulé cette année, du 12 au 24 juin, le séjour de cohésion du SNU (Service National Universel), un programme qui s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans sur la base du volontariat (voir encadré)

Ils sont une centaine, autant de filles que de garçons, venus de toute la Corse et de la région marseillaise pour un tiers d'entre eux. Des lycéens qui n'ont plus cours car leurs enseignants sont pris par les examens de fin d'année. Katia s'est inscrite au CNU pour ne pas rester chez elle à ne rien faire d'autre que manger et dormir. Ghjulia y voyait l'opportunité de rencontrer plein de gens avec d'autres visions de la vie. Maïwenn, que sa mère incite à s'impliquer dans des associations pour les animaux, voulait faire « *un truc qui change* ».

Certains ont découvert le CNU par hasard sur Instagram, d'autres par des présentations faites dans leur lycée par d'anciens participants, d'autres encore ont été informés de cette opportunité par leurs parents. Ce qui les a séduit

était l'idée de vivre en communauté et de faire du sport. Pourtant le CNU n'est pas une colonie de vacances. Ceux qui sont déjà partis en colo reconnaissent que c'est plus strict, mais finalement pas si dur que ça. La discipline quasi-militaire est pourtant bien là, dès le matin avec la cérémonie de lever des couleurs avec le salut au drapeau et le chant de la Marseillaise. Puis les jeunes, qui sont répartis en trois bataillons, enchainent avec un programme aussi dense que diversifié.

UN PROGRAMME AUSSI DENSE QUE DIVERSIFIÉ

Activités physiques et sportives, conférences sur les services publics, l'accès aux droits, la citoyenneté et les institutions nationales et européennes, découverte de la culture et du patrimoine, éducation à la défense et à

la **sécurité**, sensibilisation au **développement durable** et à l'**écologie**. Les thématiques sont abordées à travers des activités ludiques et largement ouvertes à la mise en situation. Une randonnée au lac de Nino, une partie de plongée à Cargèse, ou une promenade en bateau à la réserve de Scandola, seront le prétexte à une conférence sur la bio-diversité, une initiation aux gestes de premiers secours par les pompiers, ou un atelier cordage par l'association des guides de montagne du Nebbiu pour apprendre les nœuds qui sauvent et la fabrication d'un brancardage de fortune.

Dans l'objectif de renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel, une initiation au programme Diagoriente est proposée, ou encore une conférence de la Banque de France pour les aider à **appréhender leur budget**. Le projet pédagogique du séjour est de faire vivre ces jeunes ensemble, avec un slogan fort : « **riches de nos différences, on avance** ». Tout le long du séjour, des intervenants viennent parler du **droit à la différence**, de l'**(in)égalité hommes femmes, d'homophobie**. La gendarmerie organise deux modules sur le **cyber-harcèlement** et l'**initiation à la self-défense**. Juliette, autiste hasperger et aveugle, vient témoigner de la force de caractère que son handicap lui a donné.

S'ENGAGER, CA VEUT DIRE QUOI ?

« Pour que le mot engagement sonne chez les jeunes, ils faut qu'ils y goûtent ! ». Jean-Christophe Bourbon est le directeur du séjour à Sagone. Cet ancien informaticien pour la Défense est devenu presque par hasard enseignant en sport pour les écoles militaires de Lyon Bron. Avec Isabelle Wattel, cheffe du projet CNU pour le Rectorat, ils ont travaillé le programme du séjour à Sagone. « Outre les contenus sportifs, théoriques et ludiques du séjour, il était important de faire vivre aux jeunes une action collective utile. De les faire passer du projet à des cas concrets », insiste-t-il. Si l'idée de participer à la rénovation du lavoir d'Appricciani a dû être abandonnée, Jean-Christophe Bourbon a permis aux jeunes de mener deux actions à bien : le nettoyage de la plage de Sagone avec l'aide d'ânes pour la collecte des déchets, et le nettoyage d'un sentier communal envahi par le maquis pour rallier le camping à la plage, avec l'aide technique de la municipalité qui a acheté gants, sécateurs et coupe-branches. Pour Ludovic Ingarciola, directeur du camping, il s'agit là d'une vraie mission d'intérêt général, car pour une distance équivalente d'1,5 km, les campeurs pourront bénéficier d'un accès sécurisé à la plage par le sentier, au lieu de longer la route nationale qui est très dangereuse pour les piétons.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le SNU est un programme mis en place par Edouard Philippe en 2019, qui s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles, entre 15 et 17 ans, pour succéder indirectement au service militaire en France. Il comporte un séjour de cohésion, visant à recréer le socle d'un creuset républicain, à impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Sa promotion est assurée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur les réseaux sociaux et dans les lycées. La participation au séjour de deux semaines permet aux jeunes de valider la journée de défense et de citoyenneté. Dans un second temps, les jeunes doivent choisir une mission d'intérêt général consacré à une association, une étape déterminante du dispositif qui renforce leur suivi et leur accompagnement. Sa préparation commence dès le séjour de cohésion, dont elle prolonge les apports pédagogiques et les dynamiques collectives. Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion.

Enfin, une ultime étape facultative permet aux jeunes, avant leurs 25 ans, de poursuivre avec une période d'engagement de 3 mois dans un dispositif de volontariat existant tel que le Service civique, qui est indemnisé, ou par du bénévolat : « jeuxaider.gouv.fr ».

VICO

Eco Scola



En se voyant décerner le label Eco Scola par Jean-Pierre Giordani, vice-président du Syvadec, l'école primaire de Vico vient de rejoindre les 182 établissements déjà labellisés en Corse, pour leur comportement éco-responsable

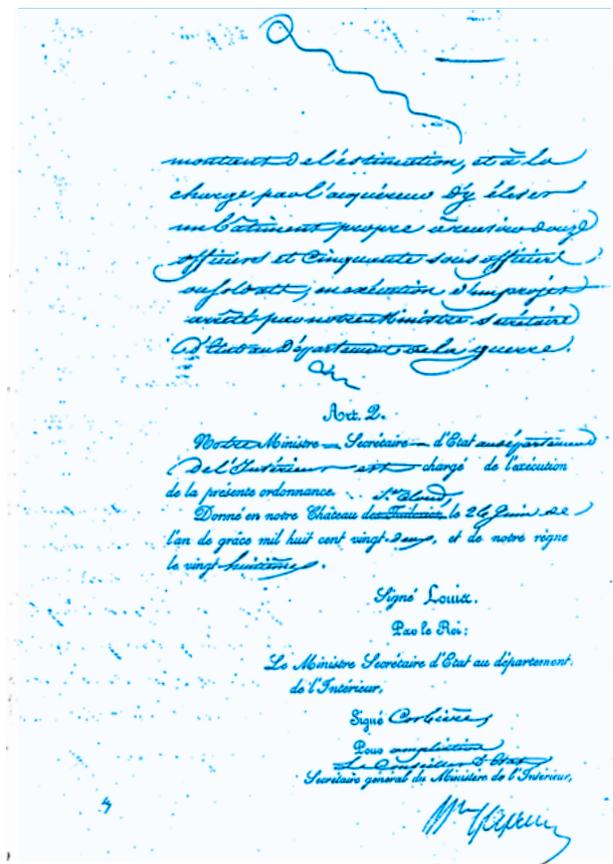
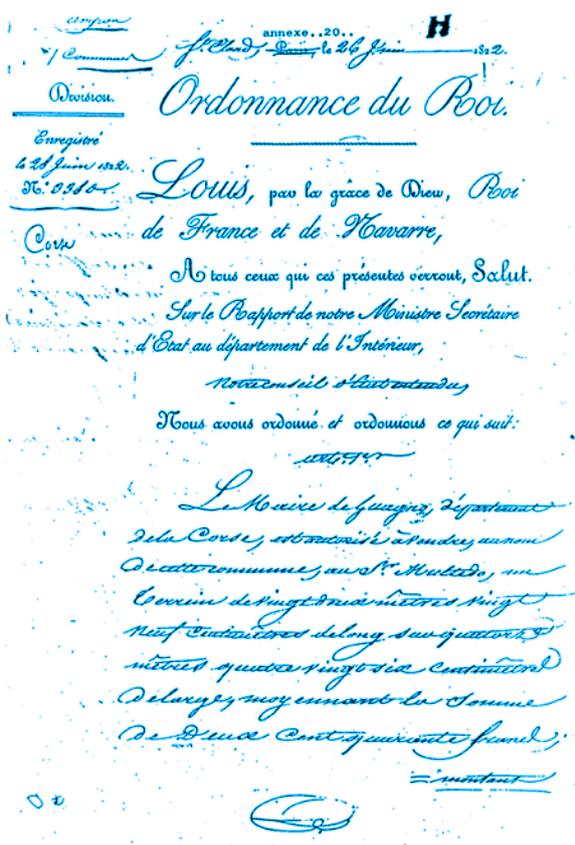
Le directeur de l'école François Fieschi rappelait pourtant que le tri des papiers et emballages avait été mis en place depuis 10 ans, mais l'école est allée plus loin dans la démarche avec l'aide de Lisandra Canioni, chargée de mission prévention pour le Syvadec. « *En début d'année, je suis venue regarder ce qu'il y avait dans les poubelles, et n'ai relevé d'ailleurs que des petites erreurs. On a alors mis en place une stratégie complète étalée sur l'année scolaire* ». Grâce à des outils pédagogiques, Lisandra commence par former les enseignants, puis les enfants, sur le tri puis la sensibilisation à la réduction des déchets, y compris les plus petits des classes maternelles en leur racontant des petites histoires. Chaque jour, un élève différent est nommé responsable, et passe dans chaque classe récupérer le plastique, le papier, et les mouchoirs. « *Ça leur plaît beaucoup de faire ça* », souligne une institutrice. « *Si un jour on oublie de nommer un enfant, ce sont eux qui y pensent* ».

Une fois les bonnes pratiques mises en place, il est alors demandé à l'établissement de réaliser une action forte. A

Vico, les idées n'ont pas manqué. Les piles triées vont à l'association « Piles Solidaires », permettant de financer l'électricité d'une école en Argentine. Des fresques et une mosaïque réalisées à partir de bouchons et autres déchets du quotidien décorent les murs intérieurs et extérieurs de l'école. En décembre, les enfants ont déposé livres, jouets et produits d'hygiène au profit de l'opération Natale per tutti. Les feutres et stylos sont récupérés et vendus au poids au profit d'associations. Et l'action-phare reste la « boîte à goûter », qui contient des gourdes de compote et une bouteille, toutes réutilisables à l'infini, pour des goûters faits maison.

Les enfants ont été chaleureusement félicités, et se sont vus remettre un jeu des 7 familles... du tri bien évidemment. Désormais labellisée, l'école de Vico pourra ainsi participer l'an prochain, si elle le souhaite, à l'événement « trophée Eco Scola », en créant un totem ou une chanson sur le thème du tri et des déchets.

Le label Eco Scola a été créé en 2016, et s'est étendu en 2019 aux collèges et aux lycées.



L'hôpital militaire de Guagno-les-Bains aurait eu deux cents ans

MICHEL FRANCESCHETTI

Il n'existe plus aucune trace de l'hôpital militaire qui joua pourtant pendant soixante ans un rôle important dans la renommée de Guagno-les-Bains comme station thermale. Son histoire commença il y a deux cents ans.

L'AUTORISATION OFFICIELLE

Sa naissance se situe voici exactement deux siècles, en 1822, en même temps que commença à s'édifier l'établissement thermal. Cette année-là, Jean Multedo, originaire de Vico, obtint l'autorisation du roi Louis XVIII de construire un hôpital destiné aux soldats malades ou blessés.

L'ordonnance est datée du 26 juin 1822. Elle est signée par le roi et par "le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur" Jacques-Joseph Corbière.

Elle comporte deux articles dont voici le texte:

Art. 1er : Le maire de Guagno, département de la Corse, est autorisé à vendre, au nom de cette commune, au Sr Multedo un terrain de vingt-trois mètres vingt-neuf centimètres de long sur quatorze mètres quatre vingt six centimètres de large, moyennant la somme de deux cent

quarante francs; montant de l'estimation, et à la charge pour l'acquéreur d'y élever un bâtiment propre à recevoir douze officiers et cinquante sous-officiers ou soldats, en exécution d'un projet arrêté par notre Ministre secrétaire d'Etat au Département de la guerre.

Art 2 : Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

La décision royale intervenait après tout un processus administratif:

"Le montant de l'estimation avait été préalablement fixé de manière contradictoire par MM. Jean Pinelli et Jean-Toussaint Casanova, maçons de la commune de Guagno, experts nommés par délibération de cette commune le 30 septembre 1821. Vu l'enquête de commode



Ruines de l'hôpital militaire au début du XX^e siècle

et incommodo faite à Guagno le 13 février 1822, le préfet de la Corse avait autorisé cette aliénation le 28 février 1822" (François Van Cappel de Prémont, Guagno-les-Bains à travers la petite histoire du thermalisme).

GLOIRE ET DÉCADENCE

Le terrain acquis par Multedo et sur lequel fut construit l'établissement destiné aux militaires se trouvait près de l'ancien ermitage Saint Antoine, à l'endroit où la route venant de Vico se divise entre, d'un côté, la direction de Guagno et, de l'autre côté, celle d'Orto, Poggiolo et Soccia, sur une plate-forme permettant une grande construction. Le bâtiment était composé de deux parties entre lesquelles la chapelle Saint-Antoine était englobée.

Le docteur Jean-Baptiste Thiriaux, dans son Essai sur la topographie physique et médicale de Saint-Antoine de Guagno, publié en 1829, écrivit que l'établissement « offre vingt-quatre pièces et peut recevoir soixante malades, quatorze pensionnaires et trente hommes d'un

détachement destiné à maintenir la tranquillité publique pendant la saison des bains.

De petites cellules placées à l'extérieur et adossées à la chapelle de Saint-Antoine et à l'une des ailes de l'hôpital militaire, servent de logements (sic) de domestiques. L'ordre et la propreté qui règnent dans cet établissement rendent d'éloges l'entrepreneur, M. Multedo, qui en est aussi le propriétaire ».

Pour les militaires, la saison des bains était divisée de deux parties de deux mois chacune, de juin à fin septembre.

Les témoignages sur les bienfaits obtenus par la cure sont nombreux dans les ouvrages de l'époque.

Mais, progressivement, après une période glorieuse sous le Second Empire, l'hôpital fut délaissé. Un décret décida de sa fermeture définitive le 1^{er} juin 1883.

La ruine du bâtiment fut ensuite une longue agonie. Il n'en reste plus aucune trace autour de la chapelle qui, elle, est toujours solide.



Chapelle St Antoine de nos jours

Réfugiés, cent ans après l'histoire se répète

FRANCOISE ARRIGHI



Source : cercle culturel et historique Corse-Russie-Ukraine

Au début de cette année 2022, le 24 février, la Russie a lancé une offensive meurtrière contre l'Ukraine. Fuyant la guerre, des réfugiés ukrainiens ont trouvé en notre île, une terre d'accueil. Par l'intermédiaire d'associations, des collectivités, ou à titre individuel, des insulaires se sont mobilisés pour venir en aide à ces familles.

Il y a un siècle déjà, la guerre avait amené russes et ukrainiens sur nos côtes. Il y a un siècle déjà, la Corse avait accueilli ces réfugiés.

En effet, le 15 mai 1921, Le "RION", un navire transportant des troupes de l'armée des russes blancs du Général

Wrangel et des civils (commerçants, fonctionnaires, propriétaires terriens, mais aussi des paysans ukrainiens et même un acrobate et un dresseur d'animaux sauvages) soit environ 3800 personnes a fait une escale forcée à Ajaccio, victime d'une grave avarie de moteur alors que

sa destination finale devait être le Brésil. Il y est demeuré jusqu'à la fin juin 1921.

Les journaux de l'époque : « L'éveil de la Corse », « La jeune Corse », « La nouvelle Corse », « A Muvra » ont relaté l'évènement et les problèmes que cet afflux important de réfugiés posaient aux autorités nationales et locales :

« La jeune Corse », 16 et 17 mai 1921

Le riom en rade d'ajaccio

Il a à bord 3800 soldats russes. Dans la nuit de samedi à dimanche, le grand vapeur français "Riom" commandé par un capitaine russe, a mouillé en rade d'Ajaccio. Il avait à son bord 37 militaires français venant de Cilicie, et 3.800 soldats de l'armée Wrangel. Le Riom était parti de Constantinople le 26 avril et avait fait escale à Gallipoli, à Lemnos et à Messine. La question se pose, et elle n'est pas encore résolue à l'heure où nous écrivons, de savoir si les soldats russes doivent être débarqués et hospitalisés à Ajaccio. Les autorités locales, croyons-nous, s'y opposent. Non pas à cause de l'état sanitaire des passagers, qui est bon (...) Mais bien à cause du déséquilibre que l'introduction soudaine de cette masse de 3.800 hommes pourrait apporter aux conditions d'existence d'une ville qui ne dépasse pas 20.000 âmes.

Si certains habitants locaux se montrent réticents et souhaitent que les russes soient renvoyés vers le Continent, une bonne partie de la population ajaccienne se mobilise face à la détresse des hommes, femmes et enfants consignés sur le navire. Un comité d'aide et de secours aux réfugiés du Riom est créé et la Croix-Rouge s'associe à cette action.

Appel aux familles d'Ajaccio

Confiant dans les sentiments de générosité et de dévouement de la population corse et ajaccienne en particulier, sentiments qui ne se sont jamais démentis, le Comité de secours aux réfugiés russes victimes du bolchevisme adresse aux familles ajacciennes l'appel suivant :

Plus de 3000 de nos malheureux amis russes sont venus s'échouer dans notre golfe. Parmi eux se trouvent des femmes, des enfants, des orphelins et aussi les débris de la glorieuse armée Wrangel. Tous ces malheureux sont dans le dénuement le plus complet.

C'est pourquoi le Comité demande à chaque famille ajaccienne de tirer bien vite de l'armoire une chemise d'homme et une chemise de femme en bon état, pour en faire don aux pauvres réfugiés. Chacun de ces malheureux pourra ainsi

être muni de ce vêtement indispensable à tout être civilisé. Nous comptons sur vous, familles ajacciennes pour accomplir cette bonne action, elle est de celles qui portent bonheur.

Cet appel est entendu et la contribution est si importante que le Préfet Mounier doit établir une réglementation.

Pour les refugies russes

Un certain nombre de personnes, désireuses d'apporter leur aide aux réfugiés du Riom, des secours en nature, se présentent journellement à bord, où elles ne peuvent être admises à défaut d'autorisation préalable.

Le Préfet, en remerciant la population d'Ajaccio de sa solidarité à l'égard des Russes, l'avise :

1° que personne ne peut être admis sur le Riom sans avoir obtenu une autorisation écrite du Cabinet du Préfet ;

2° que les visites ne peuvent avoir lieu que de 14 heures à 17 heures ;

3° que les dons doivent être "obligatoirement" remis à un Comité composé de femmes d'officiers russes, qui se chargera de guider les donateurs dans la répartition des objets, afin d'éviter le retour de scènes regrettables qui se sont produites à bord entre ceux qui avaient ou n'avaient pas été compris dans les précédentes répartitions.

Le Préfet : MOUNIER

Le 25 mai, 600 premiers passagers sont enfin autorisés à débarquer et à s'installer à la caserne Livrelli. Peu à peu, tous les réfugiés quittent le navire. Certains cherchent du travail sur place, d'autres embarquent sur d'autres navires à destination du Brésil grandement demandeur de main-d'œuvre. En 1921, on compte ainsi 13 russes à Vico.

En 1924 on ne dénombre plus dans l'île que deux à trois cents émigrés répartis à travers toute l'île et devenus ouvriers agricoles, fonctionnaires ou techniciens (industriels, ingénieurs, commerçants). Certains émigrés sont demeurés célibataires, 60 à 80 ont épousé des insulaires et ont fondé famille. C'est ainsi que l'on retrouve de nos jours dans l'île des patronymes tels que Baranovsky, Bikodoroff, Choukevitch, Gorovenko, Kotcheff, Mironenko, Pimenof, Tarrassenko, Voropaïef...

Calendrier

► MARCHÉ COMMUNAL

TOUS LES MERCREDIS DE 9H À MIDI - PLACE PADRONA - VICO
TOUS LES JEUDIS SOIRS À PARTIR DE 18H - SAGONE

► MARCHÉ NOCTURNE

TOUS LES MARDIS SOIRS DE 19 À 23H - PLACE CASANELLI - VICO
Organisé par les artisans du canton

► FEU D'ARTIFICE

JEUDI 14 JUILLET À 22H30 - PLAGE DE SAGONE,
Organisé par la municipalité de Vico.

► ATELIER ÉCRITURE

JEUDI 7 JUILLET À 14H - MAIRIE DE VICO
Animé par Annie Maziers - Contact 04 95 26 64 23

► VIDE GRENIER

SAMEDI 30 JUILLET DE 9H À 14H - PLACE PADRONA - VICO
Vide grenier annuel, au profit des résidents de l'EHPAD Jeanne d'Arc de Vico. Vous pourrez déposer les objets dont nous n'avez plus l'utilité le matin même. Comme d'habitude, les gâteaux et autres spécialités sucrées ou salées seront les bienvenues. D'avance un grand merci à tous.

ASSOCIU SCROPRE DE MARIGNANA

► CONFÉRENCE

SAMEDI 2 JUILLET - 8H30 - SALLE MAISTRALE - MARIGNANA

Avec Pierre DELANDRE, sociologue de la monnaie.

« La monnaie, le pouvoir monétaire : un enjeu politique ? »

De la Rome antique à l'époque contemporaine en passant par le Moyen-âge, l'organisation monétaire a considérablement évolué. Toujours, l'organisation monétaire a reflété les rapports de forces au sein des communautés et des sociétés. Pierre Delandre vous propose un voyage dans le temps et l'espace pour aider à mieux comprendre les enjeux monétaires.

Les ateliers de théâtre reprendront au mois de septembre.
Nous vous communiquerons les heures et les lieux.

ASSOCIATION SI PÒ FÀ DE RENNO

LES ATELIERS POUR ENFANTS 1 fois par semaine

MARCHÉ DES PRODUCTEURS tous les dimanches matins
à partir de 9h30.

► 15 JUILLET

CONCERT de Greg Solinas (guitare jazz bossa manouche po)

► 16 JUILLET DE 9H À 12H00 - CHAPELLE SAINT ANTOINE - RENNO

MASTER CLASS GUITARE avec Greg Solinas (inscription obligatoire auprès de Patricia Susini)

► 23 JUILLET À PARTIR DE 20H

SOIRÉE PAËLLA au prix de 22 € dessert compris

► 15 ET 28 JUILLET DE 9H À 10H

SÉANCES DE SOPHROLOGIE lâcher prise avec Vanina Murati. (inscription obligatoire, participation de 5 €)

► 6 AOÛT

SOIRÉE COUNTRY avec les Countrylanders.

► 9 AU 13 AOÛT

RENCONTRES ARTISTIQUES, CULTURELLES
ET SOLIDAIRES « RENNU IN CUMUNU »

Avec A Filetta, le Théâtre du commun, Noël Casale (acteur, metteur en scène, auteur), Loïc Touze (danseur-chorégraphe), Fabienne Compet et (Feldenkrais), Johnny Lebigot (plasticien), Stefannu Cesari (poète langue corse), Liza Terrazoni (sociologue), Leslie Kaplan. (écrivaine), Heitor O'Dwyer De Macedo (psychanalyste, metteur en scène) Et bien sûr **RANDONNÉES, QI QONG, DANSE GRECQUE** toute l'année !

Pour toute information complémentaire concernant les activités de SI PÒ FÀ, appeler Patricia Susini au 06 14 98 18 09. SI PÒ FÀ est présent sur le marché de Sagone le jeudi soir et de Vico le mercredi matin. Contact : associusipofa@gmail.com, Facebook Associu Si pò fà. A prestu !

SURVEILLANCE DES PLAGES

Sur la Plage du Grand Large Santana 5 Maîtres Nageurs Sauveteurs sont présents jusqu'au 2 octobre 2022. Sur la grande plage de Sagone 3 MNS jusqu'au 31 août. Bel été et soyez prudents.

SORRU IN MUSICA - ESTATE 2022

19^e EDITION DU JEUDI 21 AU SAMEDI 30 JUILLET

► JEUDI 21 - ÉGLISE DE VICO - Un duel Corso-Japonais revisité

► VENDREDI 22 - SOCCIA - Les « classiques en musique » du cinéma

► SAMEDI 23 - COGGIA - Catalogne !

► DIMANCHE 24 - POGGILO - Concert-lecture : De J Giono à Schoenberg. « Une nuit transfigurée »

► LUNDI 25 - EGLISE D E RENNO - « Vikings et chevaliers teutoniques ! »

► MARDI 26 - OSANI - Ciné -concert : Rires ! (B Keaton, Laurel et Hardy, C Chaplin)

► MERCREDI 27 - LETIA - « Une soirée jazzy »

► JEUDI 28 - ARBORI - Concert de la Maîtrise de l'opéra de Paris et des Hauts de Seine. Stabat Mater etc.

► VENDREDI 29 - ROSAZIA - Une soirée lyrique avec Florian Laconi

► SAMEDI 30 - COUR DU COLLÈGE VICO - Clôture

ASSOCIATION DES AMIS DU COUVENT

La Fête de la Portioncule du 2 août au Couvent S^t François de Vico sera l'occasion d'une journée portes ouvertes, pour l'association des Amis du Couvent, avec démonstration des travaux manuels des ateliers, une tombola ainsi qu'une vente gâteaux, viendront compléter cette manifestation.

La cotisation à l'Association des Amis reste fixée à 20 euros. Il est décidé que l'Association se donne une année pour déterminer sa viabilité et son avenir, en espérant un nombre d'adhérents plus nombreux .